

Table GIRT Commune / Common TGIRT meeting
 19 septembre 2023, 8h30 / September 19th, 2023, 8h30
 À définir dans la Baie des Chaleurs
ORDRE DU JOUR / AGENDA

HEURE/TIME	SUJET/SUBJECT	RESPONSABLE
8h30	Ouverture de la salle de rencontre <i>Meeting room opening</i>	
9h00	Ouverture de la rencontre <i>Meeting opening</i> Tour de table <i>A round table introduction</i>	TGIRT
5 minutes	Lecture et adoption de l'ordre du jour <i>Reading and adoption of the agenda</i>	TGIRT
10 minutes	Adoption du compte-rendu de la dernière rencontre <i>Reading and adoption of last meeting report</i>	TGIRT
45 minutes	Points en suivis <ul style="list-style-type: none"> • Comités • Connectivité • Autres (Budget, fonctionnement et suivis TGIRT) <i>Follow-up</i> <ul style="list-style-type: none"> • Committees • Connectivity • Others 	TGIRT et Comités
3 heures et 45 minutes	Présentation des VOIC (voir deuxième page) <ul style="list-style-type: none"> • Effort d'aménagement • Approvisionnement en matière ligneuse • Protection de la biodiversité dans un contexte d'A IPL <i>VOIC presentation</i> <ul style="list-style-type: none"> • Development effort • Supply of woody material • Protection of biodiversity in a context of A IPL 	MRNF
60 minutes	Refonte des VOIC 2028-2033 <ul style="list-style-type: none"> • Composition végétale • Structure interne <i>VOIC redesign</i> <ul style="list-style-type: none"> • Vegetal composition • Intern structure 	TGIRT et MRNF
10 minutes	Rapport d'activité de la TGIRT 2022-2023	
5 minutes	Varia <i>Varia</i>	
16h30	Fin de la rencontre <i>End of meeting</i>	

Il y aura deux pauses de 15 minutes et une pause diner de 12h à 13h.

Plus spécifiquement, le point présentation des VOIC sera décomposé comme suit :

Portrait des AIPL :

- Contexte (Annie Malenfant)
- L'intensification, c'est quoi? (Annie Malenfant)
- Principes de zonage (Annie Malenfant et Caroline Hamelin)
- Démarche régionale (Annie Malenfant)
- Portrait actuel des AIPL (Caroline Hamelin)
- Exercice d'actualisation de la littérature réalisé en 2016 (Caroline Hamelin)
- VOIC Protection de la biodiversité dans un contexte d'intensification de la production ligneuse (Jason Argouin et Catherine Brunet) :
 - Indicateur 1 : Pourcentage de superficies reboisées en essences exotiques ou hybrides
 - Indicateur 3 : Recouvrement des tiges feuillues après EPC ou nettoyage
- VOIC approvisionnement en matière ligneuse (Andrew Gilker et Marc-André Delorme) :
 - Indicateur 2 : Taux de respect des indicateurs économiques
 - Indicateur 3 : Répartition équitable des superficies planifiées entre s BGA et le BMMB annuellement